COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Jour de la Terre

Brossard, c'est dans ma nature !

« Brossard, c'est plus de 80 parcs et d'importants espaces verts et milieux naturels, dont le Bois de Brossard et les aires protégées du fleuve que nous nous engageons à préserver et à développer de façon durable pour les générations futures. »
– Doreen Assaad, mairesse de Brossard

Brossard, le 22 avril 2022 – Soutenue par une administration municipale imprégnée par le souci de répondre aux enjeux environnementaux propres à Brossard, la Ville tient à affirmer haut et fort, en ce 52e Jour de la Terre, son engagement à élaborer et mettre en œuvre de nombreuses actions préconisant la préservation de l'environnement, la collaboration de tous les acteurs du milieu et le bien-être de sa population.

La Ville profite aussi de l'occasion pour rappeler les actions concrètes réalisées et celles qui le seront prochainement, notamment le début du projet d'aménagement du Bioparc dans le Bois de Brossard, la création d'un projet pilote de corridor de biodiversité dans le périmètre urbanisé, la mise en valeur d'un site dédié à l'agriculture urbaine et le retour des programmes de subvention en environnement.

Un bilan méconnu

- Depuis 10 ans, la Ville a presque doublé les superficies de milieux naturels protégées par la règlementation municipale, qui représentent maintenant 24 % du territoire, excédant l'objectif fixé par le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), qui se situe à 17 %.

- Depuis 5 ans, plus de 8000 arbres ont été plantés sur le territoire, soit plus de 1500 arbres par année !

- Une entente conclue entre la Ville et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) permettra d'assurer la protection d'une réserve naturelle de 178 hectares dans le Bois de Brossard. Ces terrains s'additionneront donc aux 230 hectares possédant déjà ce statut à cet endroit, pour un grand total de 408 hectares de réserves naturelles partagés entre la Ville et Nature-Action Québec dans le Bois de Brossard.

- En collaboration avec Nature-Action Québec, la Ville participe à la création d'une prairie favorisant la présence et la préservation des oiseaux champêtres, dont le goglu des prés et l'hirondelle rustique, dans le Bois de Brossard, notamment par l'installation de nichoir, la plantation d'arbustes fruitiers et l'utilisation de pratiques culturales strictes respectant les normes de protection pour ces espèces.

- En 2021, la Ville a créé un nouveau programme de financement visant à encourager et faciliter la réalisation d'initiatives de la part de regroupements citoyens, d'organismes et du secteur des industries, commerces et institutions en faveur de l'environnement et du développement durable. Une somme totale de 10 000 $ a été octroyée par l'entremise de ce programme à quatre (4) projets issus de la communauté. En 2022, ce montant est bonifié à 25 000 $.

- En 2015, Brossard fut l'une des premières villes de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) à bannir les sacs d'emplettes en plastique à usage unique dans les commerces sur son territoire. Cette initiative mettait ainsi en évidence la réduction à la source et une consommation des ressources responsables.

- Par l'élaboration et l'adoption de politiques et de plans d'action, tels que la Politique environnementale, le Plan d'action en environnement 2020-2121 et la Politique d'agriculture urbaine, la Ville s'assure d'agir pour préserver l'environnement et d'inclure cette notion dans toutes les sphères d'activités de sa planification stratégique.

- Consciente de l'importance d'informer et sensibiliser la population sur les différents enjeux environnementaux, tels que la foresterie urbaine, les milieux naturels, l'économie d'eau potable et l'agriculture urbaine, depuis plusieurs années la Ville se dote d'une patrouille verte en période estivale privilégiant ainsi les rencontres et discussions auprès de la population.

Début des inscriptions – Programmes de subvention en environnement
À compter d'aujourd'hui, 22 avril, les citoyennes et les citoyens qui souhaitent économiser tout en adoptant de nouvelles habitudes bénéfiques pour l'environnement, peuvent se prévaloir des quatre (4) programmes de subvention offert par la Ville. Dans un souci de soutenir aussi l'achat de proximité, les montants admissibles pour plusieurs programmes seront bonifiés lorsque les produits auront été achetés dans un commerce brossardois.

Voici les modalités des programmes de subvention 2022 :

- Plantation d'un premier arbre en cour avant – remise de 50 % du coût d'achat de l'arbre jusqu'à concurrence de :
  - 75 $ pour les achats effectués dans un commerce situé à Brossard ;
  - 50 $ pour les achats effectués à l'extérieur de la ville.
- Produits d'hygiène féminine réutilisables – remise de 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de :
  - 75 $ pour les achats effectués dans un commerce situé à Brossard ;
  - 50 $ pour les achats effectués à l'extérieur de la ville.
- Couches lavables – remise de 50 % du coût d'achat jusqu'à concurrence de :
  - 100 $ pour les achats effectués dans un commerce situé à Brossard ;
  - 75 $ pour les achats effectués à l'extérieur de la ville.
- Composteurs domestiques – remise de 25 $.

Le nombre de subventions disponible pour ces quatre (4) programmes étant limité, les personnes intéressées à bénéficier de ces offres sont invitées à soumettre leur demande dès aujourd'hui en visitant **brossard.ca/subventions**.

Financement accru pour réaliser des projets en environnement et développement durable
Pour la 2e édition du programme, la Ville de Brossard accentue sa volonté d'encourager et de faciliter la mise en place d'initiatives issues de la collectivité en faveur de l'environnement et du développement durable. Avec un budget global de 25 000 $, comparativement à 10 000 $ l'an dernier, la Ville invite des regroupements citoyens, des organismes, des institutions, des commerces et des industries à soumettre leur projet visant à améliorer la résilience du territoire et la qualité de vie de la population.

Cette enveloppe bonifiée permettra la réalisation d'un plus grand nombre de projets (maximum de 2500 $ par projet), engendrant ainsi une implication citoyenne accentuée et une contribution importante pour l'environnement et le développement durable du territoire. Les projets doivent être soumis avant le 30 juin 2022.

Consulter **brossard.ca/subventions** pour en savoir plus sur ce programme et accéder au formulaire d'inscription.

Les grands projets en environnement de 2022
Voici un survol des grands projets en environnement priorisés par la Ville de Brossard en 2022. Des informations plus détaillées suivront en cours d'année selon l'avancement de chacun.

- Premier jalon vers la réalisation du Bioparc : un mandat a été octroyé lors de la séance du conseil municipal du 22 mars dernier afin de produire les plans et devis du Bioparc, d'obtenir les autorisations du ministère de l'Environnement et d'assurer la surveillance des travaux lors de la construction d'un premier tronçon de sentiers dès 2023. Le Bioparc consiste en un grand centre de plein air de près de 600 hectares aménageables (sentiers et aire d'accueil) situé dans un milieu naturel exceptionnel, au cœur du Bois de Brossard.

- Aménagement d'un projet pilote de corridor de biodiversité : Brossard travaille actuellement en collaboration avec l'organisme Fonds mondial pour la nature (WWF Canada) à la création d'un corridor de biodiversité au sein du périmètre urbanisé. Situé dans le secteur S le long de la piste cyclable entre le boulevard Rome et le boulevard Rivard, ce projet novateur vise à offrir à la population l'accès à un milieu naturel urbain à l'image des prairies fleuries, le tout afin d'améliorer la biodiversité et accroitre la présence convoitée d'insectes pollinisateurs et d'oiseaux.

- Poursuite du développement d'importants plans et plans d'action en 2022 :
  - Politique d'agriculture urbaine – Élaboration d'un premier Plan d'action en agriculture urbaine : adoption en 2022.
  - Plan d'adaptation aux changements climatiques : plus de 500 répondants au sondage réalisé en début d'année. Élaboration du plan en 2022 et adoption en 2023.
  - Plan stratégique et d'intervention en foresterie urbaine : élaboration du Plan en 2022 et adoption en 2023.
  - Plan d'action en environnement 2023-2026 : consultation de la population en 2022 pour identifier les enjeux et actions prioritaires

Dans le but d'accroître la connaissance des citoyens relativement aux projets et activités mises en place par la Ville en matière d'environnement, la Ville de Brossard réalisera au cours des prochaines semaines un sondage dont les résultats permettront d'identifier les approches à préconiser pour promouvoir davantage ce sujet auprès de la communauté.

– 30 –

DIRECTION DES COMMUNICATIONS
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5 Tél.: 450 923-6311
brossard.ca